

## La raison et l'histoire: l'idée kantienne de l'université

Ivan Vukovic  
Université de Belgrade

### Abstract

#### Reason and History: Kant's Idea of University

This text consists of two parts. The first brings forward a reconstruction of the topic from *The Conflict of the Faculties* (1789), while the second one tries to establish how much of it would be of use nowadays and to what conclusions it may lead. In *The Conflict of the Faculties*, Kant asked for a transformation which gives philosophers the right to comment upon and criticize the syllabuses imposed by the government to the Faculty of Law, of Theology and of Medicine. Although the present-day context is considerably changed in relation to those times, the duty of the Kantian philosopher has remained the same and it consists of exercising regarding the political usage of scientific hypotheses (in the broad sense of the word), which leads to negative outcomes such as repression, social exclusion, disruption of men and women's natural right and disruption of universal peace. However, Kant's proposed maintains its contradictory character, as it foresees a public education system and simultaneously limits the right to debate only to scholars.

**Keywords:** Kant, university, history, reason, public education system

Je commencerais en rappelant à quel point Emmanuel Kant appartenait au monde universitaire. Durant sa carrière académique, qui s'est déroulée à l'Université de Königsberg entre 1755 et 1796, Kant a donné 54 séminaires sur la logique et la métaphysique, 49 sur la géographie, 46 sur l'éthique, 28 sur l'anthropologie, 24 sur la physique théorique, 20 sur les mathématiques, 16 sur le droit, 12 sur l'encyclopédie des sciences philosophiques, 11 sur la pédagogie, 4 sur la mécanique, 2 sur la minéralogie et 1 seul sur la théologie.

Pendant tout ce temps, cependant, Kant n'a jamais composé de traité systématique sur l'université. Le titre de son dernier livre, *Le conflit des facultés* (1789), annonce une telle investigation, mais ne contient rien de tout ce qu'on rencontre aujourd'hui dans les textes consacrés à cette question: pas de quantification des charges des étudiants et des enseignants, ni de réflexion sur les liens entre la science et l'industrie; pas de discussion sur les frais de scolarité, aucune mention de la mobilité. Il s'agit d'un recueil de trois textes inégaux de par leur longueur, leur sujet et leur ton, dont le lecteur se demande s'ils auraient jamais dû être imprimés ensemble. Le premier est une discussion idéologique, le deuxième une proclamation politique, tandis que le troisième contient des réflexions sur les mesures diététiques qui prolongent la vie dans la vieillesse.

Cependant, ces textes expriment une idée et une demande audacieuses, dans un contexte d'oppression de la liberté de la parole. L'idée est que les facultés de théologie, de droit et de médecine, qui avaient un statut supérieur puisqu'elles formaient les fonctionnaires de l'État, traitaient des faits et pour cette raison devraient être soumises au jugement de la faculté inférieure de philosophie qui, elle, traitant aussi des normes, était la seule qualifiée à dire ce qu'il faudrait faire avec les faits. Or, ce que les philosophes disent, ce qu'ils demandent, c'est que le souverain gouverne de manière républicaine, en respectant le droit naturel de ses citoyens et la paix internationale. A cette fin, ils veulent libérer l'enseignement supérieur des superstitions et du fanatisme. Et tout cela peu après que le roi Guillaume II avait ordonné à Kant de ne plus publier sur la religion, à cause de la critique sévère à laquelle il avait soumis l'Église dans sa *Religion entre les limites de la raison pure*.

Je vais tout d'abord évoquer le contenu de ces textes, en m'arrêtant surtout sur les deux premiers, puis je vais essayer d'esquisser ce que pourrait être une vision kantienne de l'université aujourd'hui, deux siècles plus tard.

1. Kant commence par distinguer trois catégories de personnes instruites dans les universités qui participent à la

sphère publique. Celui qui a appris à la fois les faits et les principes qu'on lui a enseignés, dit Kant, peut devenir soit un savant corporatif (*Zünftigen Gelehrte*), qui enseigne à l'université sous contrat avec le gouvernement, soit un savant indépendant (*zunftfreie Gelehrte*), associé aux Académies ou aux Sociétés scientifiques. De l'autre côté, la personne qui a retenu „la connaissance empirique des statuts et de leur fonction” (Kant 1997, 14) mais pas les principes sur lesquels ceux-ci sont fondés, sera simplement lettrée (Literat), et sera ce que Kant appelle un „homme d'affaires ou technicien de la science” (Kant 1997, 14).

Les bacheliers de cette dernière catégorie sont destinés à devenir des agents ou des „instruments” de l'État et à „remplir les fonctions publiques” dotées d'un pouvoir exécutif. Ils sont formés dans les facultés de théologie, de droit et de médecine, afin de s'occuper du salut de l'âme, du bien social et de la santé physique des citoyens, en appliquant les doctrines qui leur ont été enseignées à l'université.

Puisque le maintien de l'ordre politique dépend de manière essentielle du traitement de ces trois questions, le souverain a grand intérêt à garder sous son contrôle l'enseignement supérieur: „Par l'enseignement public concernant le *premier* de ces biens”, écrit Kant, „le gouvernement public peut avoir la plus grande influence même sur les pensées intimes et les tendances les plus secrètes de ses sujets, pour découvrir celles-là et diriger celles-ci; par celui qui se rapporte au *second* bien, il peut maintenir leur conduite extérieure sous le frein des lois de l'État; par le *troisième* bien, s'assurer l'existence d'un peuple puissant et nombreux qu'il trouvera utilisable pour ses vues propres” (Kant 1997, 19).

Le gouvernement dirige les facultés supérieures en leur imposant sous forme de textes fondateurs les doctrines et les statuts qu'elles doivent enseigner. Quoiqu'il ne les crée pas lui-même, mais choisit parmi ceux que les professeurs des trois facultés ont déjà proposés, cette imposition aura pour conséquence le fait que l'autorité de l'enseignement ne procède pas de la raison, mais „de l'arbitraire d'un supérieur” (Kant 1997, 20). „C'est pourquoi le théologien biblique”, écrit Kant, „ne puise pas ses enseignements dans la raison, mais dans la

*Bible* ; le professeur de droit, non dans le droit naturel, mais dans le *droit civil* ; et le savant en médecine *sa thérapeutique destinée au public*, non dans la physiologie du corps humain, mais dans le *règlement médical*” (Kant 1997, 20-1).

De l’autre-côté, la faculté de philosophie, qui enseigne les sciences, les mathématiques et les lettres<sup>1</sup> (Kant 1997, 28) jouit d’une certaine liberté dans les affaires scientifiques, lui permettant de prononcer son jugement, de critiquer et de proposer, sans présuppositions obligatoires sauf celles qui lui impose la raison. Malgré ce privilège, ou à cause de lui, cependant, la faculté de philosophie a un statut inférieur. „La cause se trouve dans la nature de l’homme”, dit Kant, car „celui qui peut commander [le monarque et son gouvernement], encore qu’il soit l’humble serviteur d’autrui [du peuple] *s’imagine* être supérieur à un autre qui, certes est libre, mais n’a à commander à personne” (Kant 1997, 17).

Dans ce contexte, améliorer le statut de la faculté de philosophie signifierait lui donner accès à l’enseignement des fonctionnaires de l’État. Kant ne demande pas que ceux-ci soient formés à la faculté de philosophie elle-même, mais qu’on attribue à celle-ci une fonction consultative: il demande que les philosophes puissent débattre publiquement de l’enseignement donné aux trois facultés au sein desquelles la formation se déroule, comme il a lui-même fait dans la *Religion entre les limites de la raison pure*, et qu’ils puissent, en discutant, inspirer leur changement. Cela impliquerait non seulement un rapprochement en droit des quatre facultés, mais aussi une limitation du pouvoir monarchique qui devrait au moins écouter, sinon accepter les opinions des philosophes comme étant ses propres décisions. Car, ce à quoi les philosophes s’intéressent le plus sont justement les principes que l’État a imposés comme base de la formation de ses agents.

2. En expliquant pourquoi une telle discussion serait bénéfique, Kant constate qu’à cause de l’imposition des programmes, les trois facultés supérieures ne peuvent *justifier* leurs propres fondements, et doivent les *accepter* comme de simples faits: le théologien doit accepter l’inspiration divine de la Bible, le juriste doit accepter la justesse du Code civil, et

même le médecin, qui a le plus de liberté puisqu'il s'occupe de la nature, doit observer les règlements sanitaires.

Cependant, c'est une chose que de conformer son comportement à la règle, et une toute autre que de croire à sa vérité: „Il peut bien arriver”, écrit Kant, „que l'on suive par obéissance une doctrine pratique ; mais la tenir pour vraie parce que cela a été ordonné (*de par le roi*), voilà qui est absolument impossible, non seulement objectivement (comme jugement qui ne *devrait* pas être), mais encore subjectivement (comme jugement que nul ne peut *porter*)” (Kant 1997, 26). On ne peut croire ou donner son assentiment à la véracité d'une assertion que librement, et „le pouvoir de juger de manière autonome, c'est-à-dire librement (suivant les principes de l'intelligence en *général*) on nomme raison.” (Kant 1997, 27).

Pour croire, donc, il faut avoir de bonnes raisons. Cependant, on ne peut pas accepter des raisons comme suffisantes si on ne peut pas les examiner. „Sans cette liberté, la vérité ne pourrait se manifester” (Kant 1997, 16), dit le philosophe, annonçant ainsi les discours de Mill sur les liens entre la liberté de la parole et la découverte de la vérité (Kant 2006 [1859]). Paradoxalement, il s'ensuit que les professeurs des facultés supérieures sont privés de la vraie croyance aux doctrines qu'ils enseignent puisqu'ils ne peuvent pas les mettre en question.

Le seul qui peut le faire, c'est le philosophe qui ne se laisse guider que par sa propre raison. C'est à lui, alors, de poser les questions embarrassantes, de critiquer et d'envisager des solutions nouvelles. Son but, explique Kant, est de supprimer la tendance à se plier à l'ignorance du peuple et à utiliser les instruments théologiques, juridiques et médicaux comme des *outils magiques*. Cette stratégie facilite au roi la difficile tâche de gouverner puisqu'elle rend ses sujets dociles et obéissants, mais elle les maintient aussi dans l'état de paresse intellectuelle et d'irresponsabilité perpétuelle. Ce que le philosophe veut, donc, c'est que le roi rende son peuple adulte en ordonnant à ses fonctionnaires de le traiter comme adulte contre son propre gré: „Le peuple”, explique Kant, „veut être *dirigé*, c'est-à-dire... trompé. Mais il ne veut pas être dirigé par les savants des Facultés (car leur sagesse est pour lui trop

haute), mais par leurs agents qui s'entendent au *savoir-faire*, par les ecclésiastiques, les fonctionnaires de la justice, les médecins qui, en tant que praticiens, ont pour eux les présomptions les plus avantageuses; par là, le gouvernement, qui ne peut agir sur le peuple que par eux, est *entraîné* lui-même à imposer aux Facultés une théorie qui n'est point issue de la sagesse pure de leurs savants, mais qui est établie en raison de l'influence que, par elle, ses agents d'affaires peuvent exercer sur le peuple; car celui-ci s'attache naturellement, surtout à ce qui l'oblige le moins possible à se donner de la peine et à se servir de sa propre raison, et par quoi se peuvent concilier le mieux devoirs et inclinations; par exemple, pour la théologie, à ceci qu'il est en soi salutaire de croire à la lettre, sans examiner (sans même bien comprendre) ce qui doit être cru et que, par l'accomplissement de certains rites prescrits, des crimes peuvent être effacés immédiatement; ou en droit, que suivre la loi littéralement, dispense de rechercher l'intention du législateur" (Kant 1997, 32).

Le débat que Kant veut ouvrir, le „conflit” qu'il veut provoquer, devrait à la fois amener au progrès des facultés et au développement du gouvernement par la „suppression de toutes les limitations imposées à la liberté de l'opinion publique par l'arbitraire gouvernemental” (Kant 1997, 37). Une fois lancé, il ne pourra jamais s'arrêter car il y aura toujours des sujets à traiter, et dans aucun des cas particuliers, il ne pourra être achevé par un compromis, mais seulement par une sentence de la raison, c'est-à-dire du philosophe. Le souverain, cependant, peut être rassuré que les philosophes ne mettront pas son pouvoir en danger puisque la discussion restera limitée aux cercles des savants. Tout de même, on peut facilement observer que cette garantie n'avait pas pu le consoler trop longtemps, car s'il avait accepté la réforme proposée, son peuple aurait vite senti le désir d'y participer.

**3.** Ce qu'on remarque dès qu'on entreprend la lecture du *Conflit des facultés*, ce sont la confiance en soi et l'audace avec lesquelles Kant parle. Il n'a pas, explique-t-il au roi dans l'introduction, injurié la religion dans son livre précédent, car la vraie religion est l'affaire de la raison pratique qu'il n'a pas

cessé de vanter. La religion de l'Église n'est qu'une foi historique dont l'utilité est limitée en durée, et s'il a critiqué ses fonctionnaires, c'était pour avoir donné le caractère final au respect des dogmes qui devrait servir comme simple instrument pour enseigner la moralité et la civilité aux sujets du roi.

C'était cette finalisation des instruments, pour employer l'expression du philosophe serbe Svetozar Stojanovic (1988), qui était, d'après Kant, à l'origine des superstitions, des fanatismes et du sectarisme religieux qui sont le contraire de ce que l'enseignement religieux devrait produire. Les bons théologiens doivent être conscients du vrai rôle de l'Église dans la société, et si le philosophe veut les rappeler à l'ordre, c'est qu'ils s'en sont éloignés. À cette fin, tout ce qui dans la Bible n'est pas conforme aux prescriptions morales de la raison pratique et à son idée de l'humanité, doit être réinterprété ou omis de l'enseignement. Les passages acceptables, par contre, ne doivent pas être traités comme des confirmations, mais comme de simples illustrations des idées morales qui sont universelles et éternelles.

Une telle interprétation serait seule „authentique”, car „il n'est pas questions ici d'un gouvernement civil, maintenant le peuple sous la discipline (politique), mais d'un gouvernement qui a pour objet le fond intérieur de la disposition morale (donc d'un gouvernement divin). Le Dieu qui s'exprime par le moyen de notre propre raison (morale-pratique), est un exégète infallible universellement compréhensible, de cette Parole, la sienne, et il ne peut aussi y avoir en aucune façon un autre exégète légitime de sa Parole (par exemple à la manière historique), parce que la religion est une affaire de la raison” (Kant 1997, 80).

Et c'est cette religion rationnelle, qui est intérieure et universelle, qui produira le nouvel homme qu'on attend depuis si longtemps, et qui poussera l'humanité à évoluer et à dépasser le stade auquel elle a besoin d'exemples.

Dans le second texte, intitulé „Conflit de la Faculté de philosophie avec la Faculté de droit”, Kant parle de ce qu'il décrit comme une „question renouvelée”, à savoir „le genre humain est-il en constant progrès vers le mieux?”. Il part de la constatation que seul celui qui *fait* l'histoire peut savoir a priori

ou prévoir son issue. Les prophètes juifs ont pu, dit-il, prédire la chute du Temple car „comme conducteurs du peuple, ils avaient alourdi leur constitution de tant de charges d'Église et de charges civiles, en découlant, que leur Etat devint tout à fait impropre à se maintenir pour lui-même, surtout au milieu des peuples voisins” (Kant 1997, 94).

Les hommes politiques de l'époque de Kant ont fait la même chose, „et sont tout aussi heureux dans leurs prédictions” (Kant 1997, 94). Leur pessimisme anthropologique, qu'ils appellent réalisme, et par lequel ils justifient leur soutien au pouvoir absolu, n'est fondé que sur les faits qu'ils ont eux-mêmes produits par une „injuste contrainte, par des desseins perfides suggérés au gouvernement” (Kant 1997, 94). Si le peuple devient brutal quand on „lâche un peu les rênes” du pouvoir, c'est parce qu'il a été gouverné de manière brutale.

Pour sa part, Kant va répondre par une vision optimiste, une prédiction „recommandable... même pour la théorie la plus sévère” (Kant 1997, 95). Cette prophétie scientifique, il va la fonder sur l'interprétation des sentiments d'approbation qu'a suscités la Révolution française parmi les peuples européens, qui étaient ses spectateurs impartiaux. Voici les mots célèbres que Kant a prononcés à ce propos: „Je soutiens, dit-il, que je peux prédire au genre humain, même sans esprit prophétique, d'après les aspects et les signes précurseurs de notre époque, qu'il atteindra cette fin et, en même temps aussi, que dès lors sa marche en avant vers le mieux ne connaîtra pas de régression totale. En effet, un tel phénomène dans l'histoire de l'humanité *ne s'oublie plus*, parce qu'il a révélé dans la nature humaine une disposition et une faculté pour le mieux telle qu'aucun politique n'aurait pu avec toute sa subtilité la dégager de la marche des événements jusqu'à aujourd'hui et que seules la nature et la liberté réunies dans l'espèce humaine suivant les principes intérieurs du droit, pouvaient promettre” (Kant 1997, 105).

Cependant, ce que Kant aimerait voir en Prusse, ce n'est pas la révolution, qui lui paraît être une solution simpliste et utopique pour un problème compliqué, mais la réforme. Une vraie réforme du gouvernement qui apporterait plus de respect des droits civiques, issus du droit naturel à la liberté égale des



citoyens en tant qu'hommes: „Peu à peu, prêche Kant, les puissants useront moins de violence, et il y aura plus de docilité à l'égard des lois. Il y aura plus de bienfaisance, moins de chicanes dans les procès, plus de sûreté dans la parole donnée ... et cela s'étendra enfin, aussi aux peuples, dans leurs relations extérieures jusqu'à la société cosmopolite" (Kant 1997, 104-5). Cette réforme ne peut être guidée par les juristes de la faculté de droit, dont le rôle est d'éclairer les lois existantes, mais par les philosophes qui n'appuient pas leurs pensées sur le droit positif, mais sur l'idée même du gouvernement, qui est une idée républicaine qui attribue la souveraineté à tous les citoyens d'une manière égale. Pour accomplir cette réforme, il faudrait faire deux choses. Le monarque devrait tout d'abord donner la liberté aux philosophes d'exprimer leur opinion en public, c'est-à-dire de manière écrite devant la minorité lettrée et savante, en les acceptant ainsi comme conseillers en matières politique, juridique et éducative.

Deuxièmement, l'État devrait engager un progrès général de tout ce qui peut progresser. En le faisant, il devrait surtout développer un système d'éducation publique de tout niveau afin d'inciter les jeunes à devenir de bons citoyens, en leur apprenant leurs devoirs et leurs droits envers l'État. Cependant, pour ce faire il lui faudrait de l'argent, et alors se pose la question de savoir comment trouver les fonds nécessaires, quand tout est dépensé pour la guerre? Pour Kant, la réponse est simple – il faut arrêter de faire la guerre: „Il ne faut s'attendre, dit-il, pour l'avancement de cette fin, qu'à une sagesse négative, à savoir qu'ils se voient obligés à rendre la *guerre*, le plus grand obstacle à la moralité, qui constamment s'oppose à cet avancement, d'abord de plus en plus humaine, puis de plus en plus rare, enfin, à l'abolir tout à fait en tant qu'offensive" (Kant 1997, 109).

En conclusion de cette deuxième section de son livre, Kant cite avec approbation les mots de David Hume sur la guerre: „Quand, dit-il, je vois maintenant les nations en train de se faire la guerre, c'est comme si je voyais deux individus saouls, se battant avec des gourdin dans un magasin de porcelaines. Car, non seulement ils mettront longtemps à se

guérir des bosses qu'ils se font réciproquement, mais ils auront encore à payer tous les dégâts" (Kant 1997, 112).

La troisième section du livre, qui traite des relations entre les facultés de philosophie et de médecine, apporte un ton différent. Kant commence par une longue citation du texte d'un jeune médecin qui explique que c'était la philosophie transcendante qui lui avait appris que l'homme n'est pas un spectateur passif des événements du monde, mais un être actif qui peut maîtriser son destin. En répondant à son appel, et adoptant le point de vue de la raison pratique, Kant va se lancer dans ce qui pourrait être compris comme une articulation de ce que dans ses livres précédents il avait appelé le devoir envers soi. En se restreignant aux questions diététiques, il va parler des stratégies qu'il employait lui-même, dans sa vieillesse, pour prolonger sa vie, en entrant dans les détails quotidiens que je ne vais pas analyser ici.

4. Que pourrait-on faire de ces idées aujourd'hui? Pour répondre à cette question, il faudrait d'abord établir les différences entre la Prusse de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et le monde d'aujourd'hui. Les différences qui nous intéressent sont au nombre de cinq. Tout d'abord, la sphère publique est aujourd'hui bien plus grande et plus variée qu'à l'époque de Kant, où elle était limitée à une petite minorité lettrée, dont la grande partie travaillait pour l'État, ce qui l'empêchait d'être trop radicale dans ces exigences, et la forçait de combiner la liberté intellectuelle avec une discipline sociale. La sphère publique d'aujourd'hui est multiforme, elle est en principe ouverte à tous, et en réalité à la majorité. Deuxièmement, ce changement est le produit du développement technologique, mais aussi du développement des systèmes d'éducation publique que Kant appelait de ses vœux, et qui ont multiplié le nombre de lettrés et de savants. Troisièmement, nous n'avons plus en Europe des monarchies absolues, mais des démocraties qui respectent, plus ou moins, les droits fondamentaux de leurs citoyens. Quatrièmement, ni l'Église dans nos sociétés, ni les facultés de théologie dans nos universités, ne jouent un rôle comparable à celui qu'elles jouaient à l'époque de Kant.

Enfin, nos facultés de philosophie ont changé de structure et sont devenues des facultés des sciences humaines, les sciences naturelles et les mathématiques s'en étant séparées pour former des facultés différentes. De plus, les sciences humaines se sont diversifiées, de nouvelles ont été créées comme la sociologie, l'anthropologie et, dans la mesure où elle peut entrer dans cette catégorie, la psychologie. À cause de tous ces changements, il est difficile d'imaginer que les philosophes puissent avoir aujourd'hui le rôle prépondérant que Kant leur avait dévolu. La concurrence est beaucoup trop grande, la prétention à une science universelle a été répudiée, et une bonne partie des réformes que Kant avait envisagées a été accomplie. Qu'est-ce qu'un philosophe kantien pourrait-il bien faire aujourd'hui?

Pour essayer de répondre à cette question je vais tout d'abord retourner au texte de la première section du *Conflit des facultés*, où Kant distingue trois sortes de ce qu'on appellerait aujourd'hui *justifications* – la justification rationnelle, la justification historique et la justification esthétique. La première est propre à l'esprit scientifique du philosophe, tandis que la deuxième et la troisième sont attribuées à la théologie qui accepte comme justifiées les doctrines qui proviennent d'une histoire particulière, sanctionnée par l'autorité ecclésiastique et politique, et celles qui sont liées à des sentiments spécifiques (dans l'exemple du Kant – „le sentiment pieux d'une influence surnaturelle”).

D'après Kant, le philosophe devrait avoir la liberté d'examiner publiquement et de manière rationnelle toutes les doctrines théologiques qui ont été présentées comme justifiées de manière historique ou esthétique, afin de prévenir qu'elles deviennent des instruments de politiques répressives. Or, ce qu'on remarque tout d'abord, c'est que le besoin d'un tel examen n'a pas entièrement disparu et qu'il a même augmenté durant les deux dernières décennies qui ont apporté un retour de la religion sur la scène publique de beaucoup de pays. Les guerres civiles en Yougoslavie dans les années 90, et celles qui se déroulent actuellement dans le monde Arabe, ont toutes été motivées, pour une certaine part du moins, par des divergences religieuses et sectaires. La dispute entre les évolutionnistes et

les créationnistes qui dure depuis une vingtaine d'années aux États-Unis, ou celle qui a eu lieu au sujet des burkas en France, ont aussi été une bonne occasion pour les philosophes de s'exprimer publiquement. Dans tous ces cas, les doctrines théologiques ont été ou sont encore utilisées comme justifications des pratiques politiques qui ne respectent pas les droits de l'homme et qui rompent la paix civile et internationale.

En outre, il semble que dans bien des cas le conflit que Kant a décrit s'ait transporté au sein même de la faculté de philosophie, car chaque fois, qu'elle qu'en soit la cause, que des mouvements nationalistes resurgissent, ils cherchent leur justification à la fois dans les sentiments des gens, et dans les histoires écrites par des historiens de profession. Or, quand elles sont utilisées à ces fins, ces histoires deviennent des critères de démarcation entre les citoyens et des instruments d'exclusion et de répression. Dans ces situations, il incomberait au philosophe kantien d'examiner de manière critique d'abord la construction de l'histoire (par exemple, de voir ce qu'elle omet de dire, ou ce qu'elle rajoute aux documents, ou d'examiner sa cohérence, etc.), et par suite d'examiner les conclusions pratiques qui en ont été tirées (en dégageant et en critiquant les présupposés normatifs refoulés, car pour un kantien nul norme ne peut être déduite des simples faits).

J'aimerais maintenant revenir à une autre idée du *Conflit des facultés*, à l'idée que les professeurs de théologie, de droit et même de médecine se voient obligés d'accepter les principes ou les fondements de leur science comme autant de faits qu'ils ne peuvent justifier, et qu'en le faisant, ils renforcent le pouvoir du gouvernement qui les leur a imposés. Or, on peut remarquer aujourd'hui une tendance inverse qui mérite l'attention du philosophe – la tendance des gouvernements de justifier ses pratiques en s'appuyant sur des „faits” scientifiques, comme s'ils étaient éternels et immuables. Cette tendance est surtout suspecte quand on présente comme naturels des faits psychologiques, sociaux et économiques qui sont des fruits contingents de développements historiques.

Or, quoi qu'elle puisse être utile et même nécessaire, car on veut des gouvernements instruits, cette tendance peut être dangereuse et mener à de graves lésions, pour employer le

terme kantien, des droits de l'homme. Par exemple, quand on présente certains troubles psychiques, qui ont des causes sociales, comme des aberrations naturelles, et quand on commence à bourrer de médicaments et à isoler le patient au lieu d'essayer de changer son environnement social; ou quand on traite les pauvres comme des parasites paresseux de nature, afin de les priver de l'éducation publique et des soins médicaux; ou quand on utilise les descriptions ethnologiques afin de pérenniser les différences nationales; ou quand on utilise les descriptions sociologiques pour rendre durables les hiérarchies économiques.

De manière un peu différente, l'idée que la faculté de médecine devrait chercher des conseils de la raison pratique pourrait être élargie aux relations de toutes les facultés où on enseigne les sciences naturelles produisant des techniques qui affectent la vie humaine, et de la faculté de philosophie. Dans ce sens, Kant aurait certainement salué le développement récent des bioéthiques dont le but est de déterminer ce qu'on devrait faire avec les techniques issus des sciences de la vie, et le développement des éthiques écologiques qui examinent l'utilisation des techniques qui affectent l'environnement humain.

En simplifiant les choses, on pourrait dire que les relations entre le pouvoir politique et l'université ont changé de sens depuis l'époque de Kant - ce n'est plus l'autorité politique qui justifie les recherches scientifiques et théoriques, mais c'est l'autorité de la science ou de la théorie qui est appelée à justifier les pratiques politiques. Et quoique d'un côté cela soit un immense pas en avant, les dangers de cette inversion de sens n'en sont pas moins énormes et appellent à la critique celui qui est capable de défaire les sophismes parascientifiques et d'alerter le public du danger qu'une politique, qui prétend être scientifiquement justifiée, représente pour les droits de l'homme. Alors, quoique le contexte soit bien changé, le devoir du philosophe kantien reste le même et consiste à critiquer l'utilisation politique des hypothèses scientifiques au sens large du terme, qui ont comme conséquence la répression, l'exclusion sociale, la lésion des droits naturels des femmes et des hommes et la subversion de la paix. À la différence du XVIII<sup>e</sup> siècle, cependant, le philosophe kantien contemporain n'est pas le seul

à s'attaquer à cette tâche – il est aidé par des sociologues, des anthropologues, des théoriciens de la littérature et même des historiens influencés par les mouvements critiques des années soixante et soixante-dix.

5. La réforme proposée par Kant portait en soi deux conflits qui ne sont devenus évidents que dans les temps à venir. Le premier était le conflit entre l'idée que le l'état devrait payer les écoles, et l'idée qu'il ne devrait pas imposer les programmes scolaires. En réalité, les États européens ont commencé à investir sérieusement dans l'instruction publique au XIX siècle avec le but opposé de contrôler les programmes à fin de contrôler la population (Chanet 2005).

Le deuxième conflit concernait le contenu de la réforme et sa portée envisagée. À savoir que, dans l'esprit du libéralisme messianique, Kant avait limité la liberté de débattre aux cercles des savants, mais en même temps, en poursuivant sa vision républicaine, il a plaidé pour un système d'éducation publique. Or, l'histoire du XX et du XXI siècle a montré qu'en dépit des nombreuses tentatives totalitaires, une fois le peuple éduqué, le gouvernement n'avait ni raison ni moyen de le priver de manière durable de la participation aux débats qui concernaient les aspects essentiels de sa propre vie.

Le premier des deux conflits a plus ou moins disparu une fois que le peuple éduqué a pris le contrôle du système politique dans ses mains, car il n'y avait plus d'autorité aliénée qui pouvait manipuler les programmes scolaires pour défendre ses propres intérêts. Quoique les cas ne manquent pas, le problème de l'instrumentalisation politique de l'enseignement universitaire n'est plus vraiment pressant aujourd'hui. La vraie question qui se pose est celle de la privatisation de l'école, et d'une nouvelle paupérisation politique du peuple qu'elle pourrait entraîner. À cause de son républicanisme, et peut-être malgré son libéralisme, le kantien contemporain devrait se méfier de cette possibilité et devrait chercher à s'allier à des courants sociaux-démocrates qui essayent de préserver le caractère public de l'instruction nationale.

## NOTES

<sup>1</sup> «La Faculté de philosophie comprend deux sections; celle da la *science historique* (dont dépendent l'histoire, la géographie, la linguistique, les humanités avec tout ce que la science de la nature présente de connaissance empirique); et celle des *sciences rationnelles pures* (mathématique pure, philosophie pure, métaphysique de la nature et des mœurs), ainsi que les deux parties de la science dans leurs rapports réciproques ».

## REFERENCES

Chanet, Jean-Francois. 2005. Instruction publique, éducation nationale et liberté d'enseignement en Europe occidentale au XIXe siècle. *Paedagogica Historica: International Journal of the History of Education* 41 (1-2) : 9-30.

Kant, Emmanuel. 1997. *Le conflit des facultés*. Translated by J. Gibelin. Paris: Vrin.

Mill, John Stuart. 2006 [1859]. *On liberty*. London: Penguin.

Stojanovic, Svetozar. 1988. *Istorija i partijska svest*. Beograd: FDS Beograd.

**Ivan VUKOVIC** est maître de conférences à la Faculté de Philosophie à l'Université de Belgrade. Ses travaux portent sur la philosophie de Kant, la philosophie morale et l'histoire des idées. Dernière publication: *Oponsanje Boga. Intimna istorija Kantove filozofije (Imitation de Dieu. L'histoire intime de la philosophie de Kant)*, Izdavacka knjizarnica Zorana Stojanovica, Sremski Karlovci-Novı Sad 2006.

### Address:

Ivan Vuković  
Faculty of Philosophy  
University of Belgrade  
Cika Ljubina 18-20  
11000 Belgrade  
Email: [ivukovic@eunet.rs](mailto:ivukovic@eunet.rs)